

# Assistance Aux Victimes des Conflits en Afrique Centrale - asbl AVICA

Rue des Lowas, 23 ;1390 GREZ-DOICEAU

Tel 0477854888

---

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 2008

Monsieur Jean-François Furnémont  
Directeur général du Conseil supérieur de  
l'audiovisuel  
35 rue Jean Chapelié  
1050 Bruxelles  
[jean-francois.furnemont@csa.be](mailto:jean-francois.furnemont@csa.be),  
+32 (0)2 349.58.80

Monsieur Jean-Paul Philipot  
Administrateur-délégué de la RTBF  
Bd Auguste Reyers, 52  
1044 Bruxelles

Objet : Reportage « Les génocidaires rwandais sont-ils parmi nous ? »  
du 03/09/08 par la RTBF

Chers Messieurs,

L'asbl AVICA (Assistance aux Victimes des Conflits en Afrique Centrale) est profondément préoccupée par le reportage « *Les génocidaires rwandais sont-ils parmi nous ?* », reportage réalisé par Mme Marianne Klaric, qui, en ce 03/09/2008, ouvrira la quatrième saison de l'émission « *Question à la une* » présentée par Jean-Claude Defossé à la RTBF.

En effet, en voyant le titre du reportage en question « **Les génocidaires rwandais sont-ils parmi nous ?** » nous craignons qu'elle ne soit une prolongation de la campagne de musellement et de diabolisation d'une partie de la diaspora rwandaise en désaccord avec le régime de Kigali, campagne qui a été notamment initiée par les articles parus dans *le Soir* du 5 au 6 puis du 08 avril 2008<sup>1</sup>.

La Belgique étant un état de droit, où la presse se doit d'être objective en dispensant une information complète et de qualité, nous aimerions que les

---

<sup>1</sup> - Rwanda. Il y a quatorze ans, les massacres planifiés débutaient : Les métastases du génocide. La haine continue de se répandre dans toute la région des Grands Lacs. Elle détruit le Congo. Elle gagne l'Europe. "Le Soir" du 08/04/2008.

- Dans le Soir du Samedi 5 au dimanche 6 avril 2008, page 11: "Il y a 14 ans après le génocide: "Certains ont encore des machettes dans la tête".

personnes incriminées soient citées nommément et que des preuves ou indices sérieux de leur culpabilité soient présentés dans le reportage. A défaut de cette clarification, l'émission va rajouter de l'huile sur le feu en accentuant un climat de méfiance dans notre communauté et en hypothéquant les chances d'un Dialogue entre les Hutu et les Tutsi qui se met tout doucement en place depuis 2004 à partir de la Diaspora Rwandaise, toutes ethnies confondues.

Par ailleurs, vu la réputation d'objectivité de l'émission « Question à la Une », nous nous attendons à ce que le reportage du 03/09/2008 aborde une autre réalité essentielle du génocide rwandais, à savoir les actes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les dirigeants du FPR avant, pendant et après le printemps 1994. Ces crimes ont été suffisamment investigués et documentés pour donner lieu à la délivrance de deux mandats d'arrêts internationaux, le premier par le juge français Jean-Louis Bruguière contre une dizaine de hautes personnalités militaires du régime rwandais actuel, et le second par le juge espagnol Don Fernando Andreu Merelles contre une quarantaine de hautes personnalités militaires du régime rwandais actuel, présumés criminels de guerre.

Si tel n'était pas le cas, la RTBF ferait preuve de partialité et de discrimination d'une partie de la communauté rwandaise et belge d'origine rwandaise vivant en Belgique. Pour éviter cette exacerbation de la haine ethnique, il suffirait d'indiquer clairement au début, au milieu et à la fin du reportage que la RTBF reviendra sur les crimes commis par le FPR dans un autre reportage de la même émission et cela dans un délai raisonnable.

Dans l'espoir que vous prendrez des mesures nécessaires afin que ladite émission soit présentée en toute objectivité, notamment en nous octroyant un droit de réponse dans les débats et commentaires concernant cette émission, je vous prie, d'accepter, Chers Messieurs l'expression mon profond respect.

Pour l'asbl AVICA  
Elysée Ndayisaba, Président  
(Sé)